

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin sur la commune
de Lancy

25 mars 2026

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et l'adressage des bâtiments du 1er mars 2025 ;
vu la proposition de la commune du 16 octobre 2025 ;
vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature du 12 février 2026,

ARRÊTE :

1. Il est donné le nom de :

Chemin des Raisins-Verts

à la voie commençant à la hauteur du chemin des Verjus 61 et finissant sans issue.

Cette dénomination évoque les raisins verts, une autre appellation du verjus qui est le jus acide extrait de raisins ayant mûri imparfaitement ou n'ayant pas mûri.

Code voie : 68489

Entrée en vigueur immédiate

2. Cette dénomination doit être utilisée uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :
Michèle Righetti-El Zayadi

Publié dans la Feuille d'avis officielle le 27 mars 2026